

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

**ABONNEMENT :**

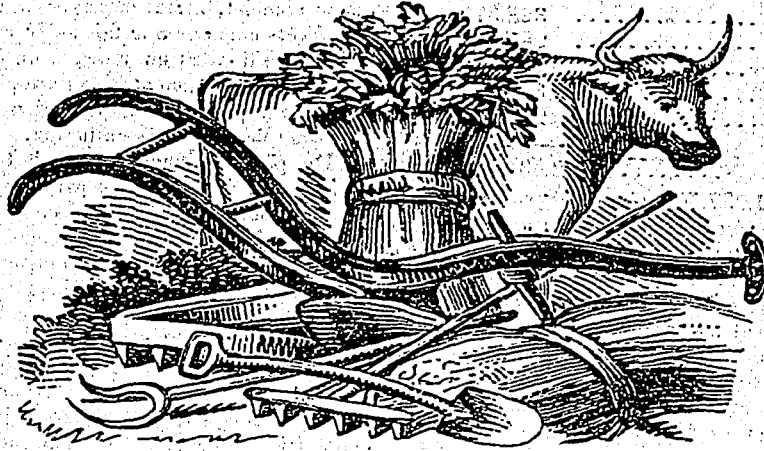
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



**ANNONCES :**

1<sup>re</sup> insertion, 8 cts. la ligne  
2<sup>e</sup> " " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enjurons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des légumineuses fourragères

(Suite.)

Nous disions dans notre dernière causerie que notre sol canadien subit, depuis un grand nombre d'années, la diminution commune à tous les pays où les procédés culturaux ne s'améliorent pas en raison directe des besoins de la population. Cette assertion peut paraître inexacte aux yeux de certaines personnes étrangères aux choses agricoles; mais quelques chiffres démontreront parfaitement que nous sommes dans le vrai.

En 1851 les prairies fournissaient 640,570 tonneaux de foin.  
En 1861 " " " 683,537 " "

Ces chiffres sont réparties de la manière suivante dans les différentes régions ou divisions territoriales proposées par M. Stanislas Drapeau, dans son excellent livre intitulé *Etudes sur les développements de la colonisation du Bas-Canada*.

|   | 1851           | 1861           |
|---|----------------|----------------|
|   | Tonneaux.      | Tonneaux.      |
| Région de la Gaspésie.....                      | 112            | 15,513         |
| Région Est du Saint-Laurent ...                 | 106,168        | 104,735        |
| Région centrale du Saint-Laurent                | 126,967        | 128,580        |
| Région Ouest du Saint-Laurent .                 | 277,284        | 199,072        |
| Région de l'Outaouais et Nord de Montréal ..... | 45,904         | 140,399        |
| Région du Saint-Maurice' .....                  | 48,752         | 49,349         |
| Région du Nord de Québec ....                   | 35,383         | 45,889         |
| <b>Totaux .....</b>                             | <b>640,570</b> | <b>683,537</b> |

Pendant l'espace de dix années, la production du foin n'a augmenté que de 42,967 tonneaux ou 6,015,380 bottes. Cette augmentation quoique assez élevée, est cependant peu de chose, si on la compare avec l'augmentation de la surface mise en culture pendant ces dix mêmes années.

Ainsi en 1851, il y avait dans tout le Bas-Canada, ou autrement dit dans la Province de Québec, 3,605,167 acres de terre en culture, de sorte que la surface cultivée était à la quantité de foin récolté dans la proportion de 25 bottes de foin, par acre de terre cultivée.

En 1861, c'est-à-dire dix ans après, la proportion change; la surface cultivée, atteint le chiffre de 4,804,235 acres, et la quantité de foin récolté n'est encore que de 683,537 tonneaux, de sorte que le rapport descend à 19 bottes de foin récolté par acre de terre en culture.

Il y a donc une forte diminution d'un peu plus d'un cinquième dans le rendement en foin. Bien plus, nous devons faire remarquer que quelques concluants que soient ces chiffres, ils l'auraient été encore davantage si nous avions pu nous procurer pour notre travail, l'étendue des prairies en 1851 et en 1861; mais les résultats que nous venons d'obtenir par nos derniers calculs sont déjà beaucoup en notre faveur.

Cependant nous pousserons plus loin l'examen de la question. Il est généralement admis que le rapport des têtes de gros bétail à la surface cultivée, est un moyen très-sûr de reconnaître l'avancement d'un pays dans la voie du progrès agricole.

En effet, dans les pays les plus riches de l'Europe, la population animale est très-dense. Chez les Romains, lorsque la culture fut parvenue à son maximum de production, on comptait une tête de gros bétail par deux acres de terre cultivée. Ici nous sommes loin de ce chiffre et nous tendons plus à nous en éloigner qu'à nous en rapprocher. Voyons plutôt:

En 1851, on comptait:

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| Taureaux, bœufs bouvillons..... | 112,128 |
| Vaches laitières.....           | 295,552 |
| Veaux et génisses.....          | 183,973 |
| Chevaux de tout âge.....        | 184,620 |
| Moutons.....                    | 647,465 |
| Cochons.....                    | 257,794 |

Nombre de pièces ..... 1,681,531

Ce qui forme la valeur d'environ 792 000 têtes de gros bétail disséminés sur une étendue de 3,605,167 acres de terre cultivée. Il y a dix ans la proportion était donc de une tête de gros bétail par 4½ acres de terre cultivée.

En 1861, on comptait :

|                                  |         |
|----------------------------------|---------|
| Taureaux, bœufs, bouvillons..... | 200,991 |
| Vaches laitières.....            | 328,370 |
| Veaux et génisses.....           | 287,611 |
| Chevaux de tout âge.....         | 248,515 |
| Moutons.....                     | 682,829 |
| Cochons.....                     | 286,400 |

Nombre de pièces..... 2,034,716

Ce qui forme environ 1,037,700 têtes de gros bétail. Ce chiffre est beaucoup plus élevé que le précédent ; mais dans cette même année l'étendue des terres livrées à la culture était de 4,804,235 acres, ce qui abaissait la proportion à une tête de gros bétail par 4½ acres de terre cultivée. C'est-à-dire qu'en 1851, 100 acres de terre pouvaient nourrir 22 têtes de gros bétail, tandis que 10 ans après ces 100 acres n'en nourrissaient plus que 21. La différence est légère si la comparaison se fait sur de petites étendues ; mais elle affecte sérieusement la richesse publique si on prend pour point de départ la surface cultivée d'un pays tout entier.

Maintenant si les statistiques nous permettaient de ne comparer ensemble que les terres qui se trouvaient en culture en 1851, et de mettre de côté celles qui ont été défrichées depuis cette époque, les chiffres seraient bien autrement en faveur de notre thèse. Mais la chose étant impossible nous nous contentons de ce que nous avons sous la main. Les terres nouvellement défrichées, sont infiniment plus riches que les vieilles terres épuisées par une culture non raisonnée, et cependant en dépit de cette plus grande richesse, le résultat final est une diminution.

De 1851 à 1861 un peu plus d'un million d'acres de forêts ont été livrés à la culture, et malgré cette énorme addition de terre fertile par excellence, le pays a perdu un dix-huitième du bétail qu'il aurait pu nourrir avec une culture plus intelligente. Cela est-il un progrès ? nos lecteurs savent maintenant comment répondre.

Dans notre dernière causerie nous disions qu'à mesure de l'augmentation de la population, on est obligé de faire de nombreux empiètements sur la surface cultivée en fourrages et par conséquent de restreindre le nombre des animaux de la ferme. Les choses ne se passent pas tout-à-fait de cette manière en Canada ; mais cette différence ne détruit pas le principe, et elle tient à un état tout spécial de notre pays. Lorsque la terre ne suffit pas à la consommation, on fait des défrichements ; car de nos jours, on se soucie beaucoup plus d'ouvrir de nouvelles terres que d'améliorer les anciennes ; de sorte que la culture de ces dernières restent dans le même état. C'est tellement le cas que, en comparant 1851 avec 1861, la surface destinée à la production du foin n'a pas augmenté d'une manière notable dans ces dix années. Sur près de 1,200,000 acres de terre défrichés pendant ce laps de temps 900,000 acres ont été consacrés à la culture des grains et des racines alimentaires. C'est-à-dire que le quart de ces terres seulement sert à la production des fourrages. Agir ainsi, c'est pécher contre les règles les plus élémentaires de l'économie rurale. La richesse ne peut être conservée sur une terre qu'à la condition de consacrer à la culture des plantes fourragères la moitié au moins de toute la surface du sol cultivé. Nous savons fort bien que les choses se passent autrement dans la culture ordinaire ; nous venons d'en rendre les résultats palpables. Il nous reste à faire connaître les effets désastreux de ce système si peu rationnel.

Il reste encore sur la surface du sol canadien des étendues im-

menses de terre qui ne demandent qu'à produire ; mais les premiers frais de mise en culture sont toujours excessivement coûteux ; d'ailleurs est-il parfaitement sage d'abattre les forêts de tout un pays pour les transformer en terres cultivables, l'expérience des peuples prouve le contraire. Si donc l'on ne veut pas avoir à déplorer les pertes souvent irréparables provenant du déboisement complet, il faut ménager le bois et ne pas abattre toutes les forêts comme on le fait aujourd'hui.

Alors s'il vient un moment où il faille s'arrêter dans les défrichements, comment la culture pourra-t-elle subvenir aux besoins de la population ? la solution ne se trouve que dans l'amélioration des procédés culturaux.

De plus, en supposant que la terre soit de bonne qualité et qu'elle ne soit qu'épuisée par une mauvaise culture antérieure, il est incontestable que dans ce cas, l'amélioration coûte moins cher que la mise en culture d'une terre en bois debout.

Nous avons suffisamment démontré quels sont les résultats du défaut d'amélioration en agriculture, et nos lecteurs connaissent que notre culture recule rapidement. Dieu sait où elle s'arrêtera dans ce mouvement rétrogradé.

Cependant tous les vrais amis de leur pays sont à l'œuvre, le plus grand nombre prêche d'exemple dans leurs localités et de temps en temps ils font des conquêtes. Le gouvernement de son côté fait son devoir, il soutient de son influence et des deniers publics les deux écoles d'agriculture qui ont été fondées depuis quelques années.

Quelques journaux agricoles ont aussi fait leur apparition ; mais que de chemin il reste encore à faire pour rattraper les années perdues. Il est du devoir de la *Gazette des Campagnes* de guider les hommes du progrès dans la voie des améliorations. Parmi les moyens que la science agricole met à la disposition des cultivateurs, l'introduction des légumineuses fourragères est considérée par les meilleurs praticiens comme le moyen le plus important, et celui qui donne les résultats les plus avantageux.

Depuis que les cultivateurs s'aperçoivent de la diminution graduelle de leurs récoltes, ils auraient dû prendre au moins les moyens de l'arrêter sinon d'obtenir une augmentation de produits ; mais rien ou presque rien n'a été fait dans ce sens. Terrible apathie qui peut avoir les effets les plus pernicieux sur la prospérité générale de notre patrie.

Dans notre prochaine causerie nous commencerons l'étude de la culture des légumineuses fourragères que nos lecteurs ne connaissent encore que de nom.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Les nouvelles locales toutes fraîches ne nous sont pas encore arrivées ; elles se débattent dans la neige qui vient de se donner carrière, et elle se donne carrière à un point tel que tout semble devoir devenir neige.

Depuis notre dernière *Revue*, nous n'avons rien d'important à noter relativement à ce qui s'est passé dans les séances du parlement local ; disons pourtant que M. Ch. Roy, député de Kamouaska, a pris son siège et qu'il a été présenté par l'hon. premier ministre M. Chauveau, et l'hon. M. Chapais.

La législature de Terre-Neuve a demandé, presque à l'unanimité, que la province de ce nom fasse partie de la Confédération.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ce qui suit du *Courrier du Canada* :

« Deux cent trente zouaves canadiens servent actuellement le Saint-Père. On compte déjà parmi eux, outre deux officiers, MM. Murray et Taillefer, deux sergents-majors ; un sergent-

fourrier ; deux caporaux, aides-chirurgiens ; vingt-trois caporaux ; quarante-deux fonctionnaires-caporaux ; trois élèves fourriers ; en tout soixante-quinze, y compris les deux officiers.

" C'est-à-dire que dans la courte période de dix mois de service, le tiers de nos zouaves a été trouvé digne d'une promotion.

" Ce chiffre fait, à lui seul, le plus bel éloge qu'il soit possible de formuler à l'adresse du contingent canadien.

Le *Nouveau-Monde* traduit un excellent article de l'*American Educational Monthly*, dont nous donnons l'extrait suivant où l'auteur fait voir la nécessité de l'élément religieux dans l'éducation :

" L'expérience faite par les plus sages gouvernements a prouvé que la morale doit s'appuyer sur la Foi, et que la Foi se traduit par les œuvres de la charité. Il a été démontré une autre chose sur laquelle il vaut peut-être mieux de laisser la parole à un protestant, à un grand homme d'état, à un historien, à M. Guizot.

" Pour que l'éducation populaire soit réellement bonne et utile à la société, il faut qu'elle soit aussi consciencieusement religieuse.

" Et je n'entends pas dire par là que l'instruction religieuse doit avoir sa place dans l'éducation populaire et que les pratiques religieuses doivent également en faire partie. Non, ces maximes frivoles et toutes mécaniques ne sauraient former l'éducation d'un peuple ; il faut que l'éducation de la nation soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère de religion, et que les impressions et les pratiques de la religion la pénètrent toute entière.

" La religion n'est ni une étude, ni un exercice qu'on doive restreindre à certains lieux ou à certaines heures déterminées ; c'est une croyance et une loi que l'élève doit partout sentir, et qui ne peut exercer toute sa salutaire influence sur notre esprit et sur notre vie qu'à la condition que nous la considérons ainsi."

" Tout cela signifie qu'il n'y a pas une seule heure de l'école où l'influence de la religion ne doive se faire sentir. C'est en respirant constamment l'air que la vie corporelle s'entretient en nous ; c'est également cette atmosphère de religion qui soutient l'âme de l'enfant. On ne doit pas faire de la religion une étude ou un exercice restreints à certains lieux ou à certaines heures déterminés. Il ne faut donc pas consacrer six jours de la semaine aux sciences profanes, en se hâtant sur la classe du Dimanche pour enseigner la vie chrétienne à l'élève."

Après avoir posé ces principes si clairs, si franchement catholiques, et par suite si raisonnables, l'auteur de ce remarquable écrit demande que les protestants des Etats-Unis soient aussi libéraux en fait d'éducation qu'on l'est en Prusse, en Angleterre, en France et en Autriche, c'est-à-dire, que l'Etat organise les écoles de telle sorte, qu'il soit possible aux catholiques d'en profiter et d'élever catholiquement leurs enfants.

Nous parlions, il y a quelques mois, de l'idée émise par un protestant de Londres, M. David Urquhart, d'adresser à Pie IX et à ses Frères dans l'épiscopat, lorsqu'ils seraient réunis en Concile, des supplications pour obtenir qu'ils restaurent le droit des gens et s'occupent des remèdes à apporter aux maux sans nombre dont souffrent les nations et les peuples ; or, voici qu'aujourd'hui un autre protestant, mais un protestant d'Allemagne, M. Reinold Baumstark, vient rendre un éclatant témoignage en faveur du dogme de l'Eglise catholique, de ses pratiques, de sa discipline, de la vie religieuse en son sein. Dans une brochure, publiée sous ce titre : *Pensées d'un protestant sur l'invitation adressée aux protestants par Pie IX*, brochure qui a eu un très-grand retentissement dans toute l'Allemagne et dont cinq éditions ont été épuisées en quelques jours, M. Baumstark parle ainsi de Pie IX : " Si quelqu'un peut me montrer sur le tableau immense de l'humanité souffrante et militante d'aujourd'hui une seule figure portant à un plus haut degré le cachet d'une sublimité divine sur le front, qui ravisse plus l'admiration, l'amour et la vénération que Pie IX, qu'il se présente ! Pour moi, je n'en connais pas. C'est pourquoi je trouve plus que douteux que l'Eglise évangélique protestante de nos jours puisse se considérer comme priant le catholicisme sous le rapport de l'action réformatrice."

Voici la conclusion de la brochure du docteur protestant :

" Quand un jour ne subsistera plus même le tombeau qui doit renfermer nos dépouilles à nous qui vivons aujourd'hui, quand toutes les questions politiques, qui divisent en ce moment le monde en des camps ennemis, appartiendront à l'histoire, on se souviendra encore des paroles qu'un vieillard persécuté, outragé et opprimé a adressées cette année aux chrétiens séparés de lui. Après dix-huit siècles écoulés depuis l'avènement du Christ, c'est de beaucoup la moindre partie du genre humain qui est chrétienne. Et de ceux qui le sont extérieurement, c'est le plus petit nombre qui l'est intérieurement. Et cependant ce drapeau a été tenu de plus en plus haut malgré les vicissitudes des destinées. C'est l'Eglise catholique qui a conduit et fait l'éducation de l'humanité pendant le moyen âge. Elle a combattu, sans perdre de sa force, pendant trois siècles de luttes gigantesques, depuis la Réforme, et, si tant est que la vérité éternelle de Dieu vit en elle, la parole de son fondateur se vérifiera : *Il n'y aura qu'un seul Pasteur et qu'un seul berceau.*"

Nous lisons ce qui suit dans l'*Union Canadienne*, publiée à Vergennes, dans le Vermont :

" Le monde catholique comprend en ce moment 12 sièges de patriarches, 117 d'archevêques et 905 sièges épiscopaux. Ces différents sièges ne sont pas tous occupés. Parmi ceux des patriarches, un se trouve vacant, de même que 3 parmi ceux des archevêques et 102 évêchés manquent de titulaires, en sorte que le nombre des prélats ayant droit de figurer au prochain concile général ne se monte qu'à 992, bien qu'il y ait dans tout le monde 1,094 sièges réservés aux patriarches, archevêques et évêques. Bien que protestante, la Grande-Bretagne sera représentée au concile par 110 évêques de l'Eglise romaine."

#### Est-il nécessaire de labourer les anciennes prairies pour les améliorer ?

On commet une faute grossière en défrichant les vieilles prairies, et, par malheur, cela n'est que trop commun dans notre pays. Comprend-on cela ! Je l'ai déjà dit et répété : le bœuf forme le principal revenu des fermes ; et bien ! je demande s'il y en a une seule qui produise trop d'herbe et trop de foin ?

Voyons ce qui arrive à la suite du défrichement des vieilles prairies, sous prétexte de les améliorer. Les cultivateurs font trois ou quatre récoltes de froment, de blé noir, d'avoine ou de racines, plus ou moins fumées ; puis ils remettent le terrain en herbe. Pendant ce temps-là, les vaches jettent, ce qui diminue largement le produit du bœuf ; mais là ne se borne point le mal. Les racines d'herbe s'enfoncent peu dans le sol, elles ne profitent donc pas du tout des engrais enfouis par la charrue lors des cultures antérieures. Mais, en revanche, les prairies, l'oseille champêtre, les chardons et autres plantes de même sorte, qui ne valent pas mieux comme fourrage, plongent leurs racines et vont chercher l'engrais, dont elles profitent à merveille. On voudrait améliorer la prairie, elle ne donne que du mauvais foin. Et cependant il est bien facile d'améliorer une prairie usée, fut-elle couverte de mousse, sans avoir recours à la charrue ; quelques mois suffisent pour obtenir un très-bon résultat.

Il s'agit pour cela, de promener en tous sens une herse à dents de fer après la fenaison ; lorsque ce travail est fini, on enlève au râteau tous les débris arrachés par l'instrument, puis on les dispose en tas en les mêlant avec de la chaux vive ; ce mélange, plusieurs fois brassé à la pelle, forme un excellent engrais qui devra être répandu sur la prairie l'année suivante. En attendant, il faut jeter des graines d'herbes sur le terrain déchiré par la

herse, et les recouvrir avec du fumier, des terres de jardin, des bones de villes, des curures de mares ou de fossés, des balles de froment non pourries ou de menues pailles. Ne craignez pas d'en mettre trop épais; plus il y en a, mieux cela vaut, et, lorsqu'il tombe de la pluie, vous voyez bientôt l'herbe pousser à travers les matières qui couvraient la graine. Dès l'année suivante, on obtient une récolte d'excellent foin, et la prairie est largement améliorée, lorsqu'elle a reçu le compost de chaux, qui doit être répandu tout de suite après la fenaison. Mais il ne faut pas lésiner sur la dépense; elle produit plus de 100 p. c. d'intérêt. En effet, vingt voitures de fumier, étendu sur une prairie, donnent assez de foin et d'herbes pour produire au moins quarante charretées du même engrais; et, pendant ce temps-là, le cultivateur empêche l'argent du beurre provenant du surplus de la récolte fourragère.

(Journal d'agriculture d'Ille-et-Vilaine.)

#### Briquettes de sel pour les animaux

On ne conteste plus maintenant, comme il y a plusieurs années, le profit que tirent les animaux du sel mêlé à leurs aliments. On a peine à comprendre qu'il ait fallu tant de discussions et de preuves pour faire admettre cette vérité, en présence des analyses chimiques qui accusent la présence du sel, en notables proportions, dans tous les tissus de l'organisme, dans le sang, les urines, la salive, la sueur, en un mot dans tout le corps des animaux.

Seulement, il y a plusieurs manières d'administrer le sel aux animaux. Les uns jettent du sel broyé dans leurs fourrages, d'autres y mettent de l'eau salée.—En Suisse, on a recours à un moyen plus rationnel peut-être, que nous avons déjà signalé plusieurs fois et que les cultivateurs trouvent supérieurs à tous les autres. On confectionne des briques composées de neuf-dixièmes de sel et un dixième de terre glaise. Ces briques sont déposées dans des boîtes au pied des mangeoires des animaux, à l'étable; on les emploie aussi dans les pâturages, pour que les animaux les lèchent sans se déranger et prennent la quantité de sel qui leur convient. Il est reconnu que le sel administré sous cette forme économique produit d'excellents effets sur les chevaux, les vaches et les bêtes à laine.—(Gazette des Campagnes de Paris.)

#### Des composts

On néglige généralement de recueillir dans les exploitations agricoles une masse de substances qui, si elles étaient réunies et entassées avec des soins convenables, augmenteraient considérablement les tas de fumier.

Cependant, pas un brin d'herbe, bonne ou mauvaise, ne devrait être perdu; les bonnes nourrissent le bétail, les mauvaises peuvent servir à augmenter la quantité d'humus contenu dans le sol et à maintenir sa fertilité.

Le meilleur procédé pour employer tous les débris de végétaux, trop souvent délaissés dans les fermes, est de les mélanger à des matières animales et aux matières fécales de la ferme. Comme la décomposition des matières se fait avec rapidité, elle active la décomposition végétale, tandis que la présence des végétaux tempère et ralentit la décomposition animale. Seulement, comme dans cette composition, il se produit un grand nombre de gaz, indispensables à la végétation, il faut empêcher ceux-ci de se dégager dans l'air en mélangeant, par couches, les matières végétales et animales avec la boue des chemins, la terre extraite des fossés, la tourbe, la vase séchée des étangs, etc., etc.

Il est vrai que pour tirer le meilleur parti de ces mélanges, il faut les mettre à l'abri du soleil, de la pluie et des vents.

Quant à ceux qui n'ont pas de matière animale à leur disposition, ils pourront mélanger avec avantage aux végétaux et aux

terres extraites des fossés ou des étangs, des os préalablement rendus friables par un procédé quelconque, c'est-à-dire en faisant dans une fosse des couches alternatives d'os et de chaux éteinte, que l'on arrose avec les urines, les eaux de cuisine et de lessive de la ferme.

Les vases séchées des étangs, contenant elles-mêmes une grande quantité de matières végétales en décomposition, sont excellentes pour les composts, et surtout pour être mélangées aux matières fécales, qu'elles désinfectent en même temps qu'elles en absorbent les parties liquides. Ces vases, peuvent, d'ailleurs, être employées avec avantage isolément, surtout dans les sols légers et sablonneux, pourvu qu'on les ait exposées à l'air et au froid pendant un an ou deux, afin de leur faire perdre leur acidité.

#### Usure prématurée des chevaux

La vie naturelle du cheval est de 35 ans; sa durée moyenne est de 14 ans.

Au nombre des causes nombreuses de l'usure prématurée des chevaux, il faut placer en première ligne l'extrême négligence et les pratiques vicieuses que l'on apporte généralement, dans les campagnes, à l'application de la ferrure.

Les fers sont presque toujours d'un poids plus considérable que ne le comporte leur solidité, et, en effet, presque partout l'on est obligé de relever les fers avant leur usure. Si l'on faisait le calcul de ce poids soulevé alternativement par chaque membre, et si l'on comptait le nombre de pas que le cheval fait par lieu, on verrait qu'à la fin d'une journée de travail l'animal, par le seul poids de ses fers, a déplacé plusieurs milliers de livres.

Les maréchaux font sortir les clous beaucoup trop près de la couronne, car, outre qu'un fer est très-solide, broché à une distance raisonnable, surtout pour tous les chevaux allant au pas, cette habitude a pour résultat de gêner l'élasticité du sabot en introduisant des tiges rigides dans une trop grande étendue de la muraille, et de serrer beaucoup trop le pied en passant trop près de la face interne, et en occasionnant ainsi sur la face externe de la paroi des boursouffures qui compriment les parties vides. Quand il s'agit de river, on donne des coups de marteau sur la pointe des clous pour les rabattre; plus ces coups sont donnés près la couronne vers laquelle la muraille va en s'amincissant, plus ces coups sont dangereux.

#### Le malt dans l'alimentation des bestiaux

Le malt est, rappelons-le, l'orge germée après qu'elle a fourni son suc à la bière. Ce résidu de brasserie a été expérimenté comme aliment pour le bétail, et on a constaté qu'il équivaut largement au lait doux, et, par conséquent, très approprié à l'alimentation des veaux sevrés, soit qu'on les destine à la boucherie, soit qu'on veuille les élever. Le malt n'est pas moins avantageux comme nourriture pour les vaches laitières; mélangé avec un peu de son et de paille hachée, il compose un fourrage qui agit très-favorablement sur la sécrétion laiteuse.

Les cultivateurs dont les exploitations sont peu éloignées d'une ou de plusieurs brasseries trouveraient donc dans l'achat du malt de ces établissements un moyen assuré d'élever avec succès des veaux de boucherie et d'exploiter des étables de vaches laitières. Ce moyen est connu des cultivateurs dans les pays où la brasserie a une grande importance, comme aux environs de Lyon, de Strasbourg, de Lille, d'Arras, etc. Mais il existe dans beaucoup de contrées des brasseries dont le malt n'est pas assez recherché des cultivateurs, parce que ceux-ci ignorent l'excellent parti qu'on en peut tirer.



## Petite chronique agricole

Février vient de disparaître pour céder le pas à Mars, et au grand plaisir de tout le monde. Il s'est montré si inaussade que son départ loin de donner lieu à quelque regret a fait au contraire naître la joie dans tous les cœurs. La prolongation de son séjour au milieu de nous aurait été sans doute une cause de désespoir pour quelques-uns, car chacune de ses semaines nous a fait don d'une solennelle tempête de vent et de neige, et avec une gradation décourageante. Samedi dernier par exemple, c'était un bouleversement manifeste : gros vent de nord-est et neige abondante. La quantité tombée est prodigieuse. Aussi toutes les voies de communication ont été interrompues. A peine pouvait-on ça et là sortir des maisons presque ensevelies sous d'énormes monceaux de neige : les portes et les fenêtres étaient obstruées. Ajoutez à tout cela la privation de la malle depuis quatre jours. Les engins du Grand-Tronc de Québec à la Rivière-du-Loup sont complètement paralysés. Et pourtant quand la tempête sévit au dehors, il est si doux de lire tranquillement son journal au coin du feu, de suivre la marche des événements de l'ancien et du nouveau continent.

Mais mars vient faire naître l'espérance chez tous. Quoique son début ait eu une grande ressemblance avec janvier sous le rapport du froid, néanmoins le ciel est pur et magnifique à voir. D'ailleurs tout le monde sait que c'est dans le cours de ce mois que nous arrive le printemps. Dans quinze jours nous le verrons apparaître. Confiance donc.

Les chars nous arrivent avec la malle au moment où nous mettons sous presse.

## RECETTES AGRICOLES

Moyen d'obtenir le développement des yeux sur les arbres fruitiers à pépins

Depuis deux ans j'emploie un moyen bien simple pour faire développer les yeux, ou s'ils sont annulés, les sous-yeux sur les pommiers ou les poiriers qui, par le défaut de leur développement, laissent toujours des vides regrettables sur les branches charpentières, et privent, par conséquent, d'une partie de la récolte. Au moment de la plus forte ascension de la sève, je pratique une incision transversale à environ un pouce au-dessus de l'œil que je désire faire développer, une seconde incision longitudinale prenant naissance sur la transversale et amené jusque contre l'œil, et, avec la spatule du greffoir, je soulève l'écorce de chaque côté de cette dernière incision jusqu'à l'œil. La sève, attirée par cette plaie béante, fait développer immédiatement l'œil, ou, à son défaut, les sous-yeux, et j'obtiens des bourgeons à bois qu'au moyen du pincement je convertis en bonnes branches fruitières. Cette opération faite plus tard ne donne pas les mêmes résultats. On obtient encore quelques bourgeons sur les arbres vigoureux, mais le plus généralement des dards ou des lambourdes. A l'automne, les plaies sont parfaitement cicatrisées et ne laissent aucune trace de mutilation comme les incisions faites avec une scie et lorsqu'on attaque le bois parlait.

Moyen de corriger le bégaiement

Le bégaiement, dit un correspondant d'un journal américain, prévient presque entièrement de ce qu'on s'efforce de parler lorsque les poumons sont en partie épuisés ; et cela explique pourquoi les personnes qui bégaiement le plus en parlant ne bégaiement point en chantant. Lorsqu'on chante, on lève la tête, les poumons ont un libre jeu, et se tiennent suffisamment remplis d'air. La difficulté git dans les poumons et non dans le langage, qui ne peut rien articuler sans qu'un courant d'air suffisant passe dans la bouche. L'air peut aider sans doute dans les cas difficiles ; mais généralement, on se corrigera radicalement du défaut de bégayer en observant exactement les règles suivantes :

10. Tenez vos poumons pleins par de fréquentes inhalations

d'air. La difficulté consiste presque entièrement dans la tentative de parler, lorsque les poumons sont en partie épuisés.

20. Si la langue adhère trop fortement, mettez dessus une pièce de quinze sous, un chelin ou trente sous, selon qu'il sera nécessaire pour que l'articulation soit plus distincte.

30. Etant ainsi préparé, lisez une page de poésie consistant en petits vers.

En suivant ce plan, vous effectuerez en peu de temps une cure radicale et permanente.—*Le Pionnier de Sherbrooke.*

## FEUILLETON

## LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

## XIV

Comment Henri de Brabant se tira d'un mauvais pas. (Suite.)

Il surveillait évidemment notre héros avec des yeux de lynx, et il était clair qu'au premier mouvement de celui-ci, tous ses adversaires tomberaient sur lui.

Pourtant, Henri était résolu à tout oser pour reconquérir sa liberté ; et comme le chemin, en cet endroit, traversait un bois, il calcula que s'il pouvait seulement gagner un fourré, il aurait chance d'échapper à la poursuite de ses ennemis.

Mais la corde qui lui liait les deux jambes sous le ventre du cheval, comment s'en débarrasser ?

Soudain il s'arrêta à un parti hardi et l'on peut dire désespéré. Il détacha les derniers boutons qui retenaient la robe autour de lui et sur son visage, de façon à ce qu'il pût la rejeter en un instant. Il attendit une occasion, et profitant du moment où Cyprien avait la tête tournée, il la fit tomber de dessus ses épaules, et, d'un coup de poing asséné de toutes ses forces, il renversa son ennemi à terre. Alors il enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval qui partit comme une flèche.

Cet acte audacieux, et la soudaineté avec lequel il avait été accompli paralysèrent pour quelques moments les six hommes armés qui, en voyant tomber leur chef, s'arrêtèrent et hésitèrent.

Mais Cyprien malgré sa chute qui l'avait effroyablement brisé, se releva avec promptitude, et lança ses hommes à la poursuite du chevalier. Il se fit aider à remonter à cheval, et encouragea ses compagnons en leur promettant les récompenses les plus libérales s'ils parvenaient à ressaisir le prisonnier.

Henri de Brabant, toutefois, avait mis ce délai à profit, car tout en étant emporté par son cheval, il avait pu se baisser, détacher la corde de sa jambe droite ; mais à peine y avait-il réussi que son coursier butta contre une large pierre au milieu de la route, et tomba si brusquement que le chevalier ne put se remettre sur ses pieds avant l'arrivée de Cyprien et de ses hommes.

Ceux-ci sautèrent à bas de leurs selles, l'entourèrent, et se saisirent de lui en un instant.

Mais alors que tout espoir était perdu pour Henri de Brabant, on entendit le bruit d'une troupe de cavaliers qui approchaient rapidement du côté opposé à celui que suivait Cyprien.

— Baillonnez-le... baillonnez-le... vite, et ne perdez pas un instant ! s'écria Cyprien avec un accent qui prouvait combien il craignait d'être surpris.

Mais, soutenu par une volonté presque surhumaine, Henri de Brabant résolut de faire encore un effort pour se débarrasser de ses ennemis ; et repoussant par un mouvement brusque ceux qui le retenaient, il courut de toutes ses forces au-devant des cavaliers.

Cinq de ses adversaires furent immédiatement sur ses talons, car il y avait longtemps déjà qu'il n'avait pas pris de nourriture et ses forces étaient fort affaiblies. Aussi lut-il promptement rejoint, tandis que Cyprien, à cheval, arrivait en criant : « Tuez-le, s'il résiste, tuez-le ! »

Mais, semblable au lion qui se retourne contre les chasseurs, avec la détermination de vendre sa vie le plus cher possible, Henri de Brabant fit soudain face à ses adversaires, s'élança avec une force irrésistible sur celui qui était le plus à sa portée, et lui arracha l'épée qu'il tenait déjà levée pour le frapper.

Ainsi armé, et soutenu par son indomptable courage, le chevalier réussit à se défendre contre ses cinq assaillants jusqu'à l'arrivée des cavaliers que nous avons signalés.

Alors Cyprien fit faire rapidement demi-tour à son cheval, et s'éloigna au galop. Ses cinq compagnons s'enfuirent également sur les pas de leur maître.

La troupe dont l'arrivée avait été si propice au chevalier se composait de cinquante cavaliers, tous armés, qui accompagnaient leur chef. Celui-ci paraissait avoir quarante-cinq ans, environ, et son visage avait une expression de bienveillance.

S'imaginant que notre héros avait été attaqué par des bandits, il le félicita du hasard qu'il l'avait arraché de de leurs mains. Le chevalier crut ne pas devoir les détromper.

— Les misérables, ajouta-t-il, ont emmené avec eux le cheval que je montais.

— Dans quelle direction allez-vous ? demanda le chef de la troupe.

— Plus vite j'arriverai à Prague, plus je serai enchanté, répondit le chevalier.

— Nous aussi, nous y allons, observa le chef, et je pense qu'il ne nous faut pas plus d'une heure et demie pour nous y rendre. Il est minuit passé depuis longtemps, et mes hommes et moi sommes fatigués d'une longue journée de marche. Mais dans tous les cas, nous avons un cheval à votre service, mon digne monsieur, et vous ferez peut-être bien, après l'aventure que vous venez d'avoir, d'accepter notre escorte.

— Je vous remercie, dit le chevalier ; mais, afin que vous sachiez qui vous obligez ainsi, permettez-moi de vous faire connaître que je me nomme Henri de Brabant, humble mais fidèle serviteur de Son Altesse le duc d'Autriche.

— Avec une égale franchise, seigneur chevalier, répondit le chef, et dans l'espoir que nous ferons plus amples connaissances, je vous dirai que je suis le comte de Schonwald.

— Ah ! j'ai beaucoup entendu parler de Votre Excellence, et ce que j'en ai appris me rend fier et heureux de l'honneur que vous me faites, dit Henri.

Puis, après être monté sur le cheval qu'on avait mis à sa disposition, et tout en galopant à côté du comte, il ajouta : — il y a quelques jours un accident me conduisit chez un de vos garde-forestiers, un certain Gaspard, et il parla de vous dans des termes de nature à faire desirer votre amitié.

— C'est un de mes serviteurs les plus fidèles et les plus dévoués, observa le comte de Schonwald. Mais, pressons un peu le pas de nos chevaux, ou nous ne serons pas à Prague dans deux heures.

En parlant ainsi, il fit prendre le trot à son cheval, exemple que suivit Henri de Brabant et les autres cavaliers.

En apprenant ainsi de la bouche du comte de Schonwald qu'ils n'étaient guère qu'à une heure de Prague, le chevalier fut convaincu qu'il ne s'était pas trompé en imaginant que Cyprien lui avait fait faire de longs circuits, le matin en le conduisant à la princesse Elizabeth. Au bout de trois quarts d'heure de marche, ils virent les hautes tours du château d'Hamelin se dessiner sur le ciel obscur, et peu après, les murailles de la Maison-Blanche leur apparurent vaguement à distance.

— Il faudra absolument que j'aie présenter mes hommages à cette excellente baronne, et lui demander son amitié, se dit le chevalier.

Mais tout en prenant cette résolution, il était influencé par un sentiment vague et indéfini de curiosité, de soupçon même, dont il ne se rendit pas compte.

Une demi-heure après, la troupe entra dans la capitale de la Bohême et ce fut avec plaisir que Henri de Brabant apprit que non-seulement le comte de Schonwald était venu pour assister à l'assemblée des seigneurs, mais qu'il avait aussi l'intention de prendre ses quartiers à l'hôtel du Faucon d'Or.

Les cinquante hommes qui l'accompagnaient formaient le contingent qu'il s'était engagé à fournir pour aider la garnison à défendre la ville ; ils furent, en conséquence, logés dans les barraques qu'on avait élevées dans les jardins du château.

Avons-nous besoin de dire que Lionel et Conrad furent enchantés du retour de leur maître ? Alarmés de son absence prolongée, ils étaient restés debout à l'attendre, car l'anxiété ne leur aurait pas permis de goûter un instant de repos.

## XV

### Le conseil des seigneurs.

L'on était au 2 août ; il était neuf heures du soir, environ, et le

Conseil des seigneurs, dont on s'entretenait depuis si longtemps, s'était réuni dans l'une des chambres gothiques du vieux château de Prague. Cinquante à soixante personnes, remarquables par leur rang et l'influence qu'ils exerçaient sur le pays, s'étaient ainsi rassemblés pour délibérer sur l'état d'anarchie où se trouvait plongé la Bohême. Le seul étranger qui eût été admis à cette réunion était le chevalier Henri de Brabant, en sa qualité de représentant du duc d'Autriche. Les principaux chefs étaient le marquis de Schomberg, le baron de Rotenberg et le comte Schonwald. Les deux derniers, nous les connaissons déjà, et il ne nous reste qu'à faire observer que le marquis de Schomberg était l'un des plus riches seigneurs de Bohême, et qu'il était accepté comme le chef du parti aristocratique. Il possédait un superbe château et une immense propriété à une courte distance de Prague ; il était veuf et sans enfants, et quoiqu'il eût un caractère despotique, il était regardé comme un homme honnête, austère même, dans ses habitudes et sa moralité.

C'est à ce seigneur que fut attribué l'honneur de présider l'assemblée, et il ouvrit la séance en invitant Henri de Brabant à produire les lettres qui l'accréditaient en qualité de représentant du duc d'Autriche. Le chevalier tendit un rouleau de parchemin au marquis, qui, après avoir jeté les yeux sur le contenu, dit :

— Ce document est en bonne et due forme, et le Conseil reconnaît dans Son Excellence le très-honoré Henri de Brabant, l'envoyé et le plénipotentiaire de Son Altesse souveraine, le duc d'Autriche.

— Arrêtez !... un moment ! s'écria le baron de Rotenberg, en s'élançant de son siège, et en arrachant grossièrement le parchemin des mains du marquis de Schomberg : j'ai des soupçons.

Des soupçons ! s'écria Henri de Brabant, en posant la main sur la garde de son épée. Par le ciel ! l'homme qui oserait accoler ce mot à mon nom, ou à quoi que ce soit qui me concerne...

— Paix, seigneur chevalier, dit le marquis de Schomberg : soyez assuré que justice vous sera rendue. Baron de Rotenberg, la précipitation avec laquelle vous avez agi, en me prenant des mains, sans le moindre égard, les lettres de créance, et en laissant échapper une expression injurieuse pour le représentant de l'Autriche...

— Je nie qu'il soit le représentant de l'Autriche ! cria le baron Rotenberg, avec véhémence. Ces lettres de créance, comme il vous plaît de les appeler, sont ou un faux...

— Un faux ! cria d'une voix de tonnerre Henri, en bondissant sur son siège et en lançant un regard terrible sur le baron. Fier et impudent seigneur, je te dis et répète que ce que tu as osé dire est une fausseté infâme.

Une agitation extraordinaire régna parmi les personnages rassemblés ; les uns étaient portés à prendre parti pour le comte de Rotenberg, d'autres à épouser la cause du chevalier autrichien, et un certain nombre, enfin, à se laisser guider par l'exemple de leur président.

— Messieurs, s'écria ce dernier d'un ton d'autorité, je vous invite à demeurer tranquilles à vos places, ou la dissolution du Conseil deviendra inévitable. Une pareille catastrophe serait déplorable dans l'état où gémit la malheureuse Bohême. J'en appelle à votre patriotisme, que de misérables dissensions ne viennent pas paralyser nos intentions et nos courageux efforts. Examinons avec calme et sans passion l'incident qui vient de s'élever. Seigneur de Rotenberg, asseyez-vous ; Henri de Brabant, je vous prie de reprendre votre place. Il faut que le comte ait commis une bien étrange erreur pour s'être cru autorisé à émettre une imputation qu'il s'empressera de retirer, et qu'il regrettera assurément, quand il verra que ses présomptions ne reposent sur aucun fondement. Je somme donc le baron de Rotenberg de faire connaître sur quoi il base son accusation, et j'ordonne au chevalier de Brabant d'écouter patiemment jusqu'au moment où je lui permettrai de répliquer.

Des manifestations d'applaudissements suivirent ces paroles pleines de bon sens et d'esprit de conciliation. Tous les yeux se tournèrent vers le baron de Rotenberg.

Nous devons faire observer, toutefois, que, tandis que le président parlait, le baron, profitant de l'instant où tous les regards étaient fixés sur le marquis, avait trempé son doigt dans une petite fiole qu'il tenait caché sous son habit, et avait ensuite étendu

le fuida sur le bas du document qu'il tenait toujours à la main. Personne ne s'était aperçu de cette manœuvre, tellement elle avait été accomplie avec dextérité, et tellement l'on était occupé de ce que di-ait le marquis. Lors donc que le baron fut pris à partie et invité à s'expliquer, il était déjà revenu calme et complètement maître de lui.

Il se leva lentement et d'un air de dignité, et s'exprima ainsi, d'un ton qui devenait de plus en plus insolent à mesure qu'il avançait :

— Le document que l'individu s'intitulait Henri de Brabant a présenté à cette illustre assemblée est, en effet, tellement bien dressé selon les formes et les usages adoptés pour les lettres de créance, que je ne suis pas surpris si Son Excellence, notre président, le marquis de Schomberg, s'y est laissé tromper à première vue. Mais je prierai le noble marquis en particulier, et tous les membres qui composent cette assemblée en général, de vouloir bien remarquer que dans le préambule du document le nom de Henri de Brabant est simplement mentionné, sans indication de qualité ni de demeure, et sans qu'il soit spécifié quel rang et quel poste il occupe à la cour de son souverain le duc d'Autriche. J'en appelle à vous tous ici présents, est-il supposable de croire que le duc d'Autriche ait pu confier une mission si grave à un chevalier inconnu, dont on ne nomme pas la résidence, et qui paraît n'avoir pas d'emploi près de la personne de son prince ? Mais on pourrait peut-être chercher à combattre cette objection, trouver des explications ou des excuses, si je n'étais en état de l'appuyer sur des arguments irréfragables. J'affirme et je déclare, exclama le baron de Rotenberg en élevant à son plus haut diapason sa voix qui résonna jusque dans les coins les plus reculés de la vaste salle, je déclare qu'il n'y a au service de l'Autriche aucun chevalier du nom de Henri de Brabant, que ce nom est inconnu à la cour du duc, et enfin qu'il n'y a aucun individu se nommant ainsi qui jouisse de la confiance de Son Altesse !

Une exclamation de colère et d'étonnement s'échappa de la bouche de chacun des membres de l'assemblée, et tous les regards se tournèrent avec indignation sur Henri. La conduite du chevalier n'était, d'ailleurs, pas de nature à détruire l'impression qu'avaient causé les paroles du baron de Rotenberg, car il paraissait tellement confus qu'il était incapable d'articuler une syllabe. Néanmoins, sa main chercha son épée, dont il serra la garde convulsivement ; et puis son embarras cessa soudain, et il reprit un air si plein de dignité et de confiance qu'il stupéfia beaucoup de ceux qui tout à l'heure étaient prêts à s'élançer sur lui et à l'expulser comme un vil imposteur.

Mais pas un mot ne s'échappa des lèvres du chevalier, et le baron de Rotenberg poursuivit d'un ton triomphant :

— Vous voyez qu'aucun démenti n'est donné à mes allégations ; j'appelle maintenant de nouveau votre attention sur ce document qui nous a été présenté comme une lettre de créance autorisant le soi-disant Henri de Brabant à prendre part à nos délibérations, et à assister à nos conseils. Admettons, pour un instant, qu'il ne soit pas un imposteur, qu'il est bien chevalier autrichien, que son nom et ses titres sont bien ce qu'il voudrait nous faire croire, admettons tout cela, dis-je, pourtant, messeigneurs, nous devons nous défier de ce document, nous devons le rejeter avec indignation et chasser de notre présence celui qui nous le présente, car, voyez ! il ne porte pas la signature du duc d'Autriche, et il n'est pas non plus contresigné par le grand chancelier de ce duché.

— C'est faux ! ... vous mentez, vous mentez impudemment ! cria Henri de Brabant, en s'élançant de son siège, son épée à moitié tirée du fourreau.

La plus grande agitation, la plus extrême confusion régnaient dans la salle.

— Messeigneurs, jugez entre moi et cet imposteur insolent ! cria le baron de Rotenberg, en jetant le document sur la table.

Le marquis de Schomberg le prit et les seigneurs se pressèrent autour de lui avec curiosité pour examiner le papier.

Comme l'avait affirmé le baron de Rotenberg, les signatures manquaient au bas des lettres de créance.

— Misérable imposteur ! vociférèrent à la fois plusieurs seigneurs, en tirant leur épée et en se précipitant sur Henri pour lui infliger le châtiement dû à son audacieuse tromperie.

— Il me convient autant de me venger avec mon épée qu'avec ma langue ! s'écria le chevalier, en faisant briller son arme sur

yeux de ses adversaires. Puis, s'adossant contre un pilier, il ajouta : — Venez les uns après les autres, ou tous à la fois, si vous voulez, je vous défie !

— Misérable ! crièrent les seigneurs furieux.

Et douze épées, en un instant, se croisèrent avec la sienne.

Mais avant qu'une goutte de sang eût coulé, avant même qu'un second mouvement eût été fait par les deux partis hostiles, le marquis de Schomberg et le baron de Rotenberg s'interposèrent ; et, en quelques paroles brèves, mais éloquentes, ils firent comprendre à leurs amis combien il serait peu honorable pour eux de punir le chevalier sans lui avoir laissé la possibilité de s'expliquer ou de se défendre.

Ces observations suffirent à rétablir la tranquillité ; les épées furent remises au fourreau, et chacun retourna à sa place, afin que Henri pût répondre aux accusations portées contre lui par le baron de Rotenberg.

Avant que le chevalier prit la parole, le marquis invita l'assemblée à écouter l'accusé avec une patience égale à celle qu'ils avaient prêtée à l'accusateur. Ce court intervalle suffit à Henri de Brabant pour recouvrer sa présence d'esprit, et il promit sur les seigneurs un regard plein de dignité et de confiance superbe.

Mais avant qu'il eût le temps d'articuler un mot, la porte s'ouvrit violemment, et le terrible Zitzka apparut en présence du Conseil.

## XVI

## Zitzka et les seigneurs de Bohême

La soudaine apparition du chef des Taborites produisit, pendant quelques moments, une véritable consternation sur tous les membres de l'assemblée, à l'exception de Henri de Brabant, qui, on se le rappelle, avait des raisons de compter sur l'arrivée de Zitzka.

Les seigneurs furent frappés d'étonnement et même de terreur, car la pensée leur traversa l'esprit que la seule présence du Taborite était une preuve que non-seulement le château, mais la ville elle-même, devaient être tombés entre ses mains, ils se crurent complètement en son pouvoir ; et, si braves qu'ils fussent naturellement, l'idée qu'ils étaient à sa merci paralysa leurs bras.

— Messeigneurs, s'écria Zitzka d'un ton si plein de confiance que ses adversaires virent immédiatement combien leur situation était désespérée et combien toute résistance serait inutile, mes partisans tiennent maintenant garnison à Prague, les vôtres ont été les armes. Chacune des allées du château est gardée par des Taborites ; échapper serait impossible, et toute tentative que vous feriez pour lever la main sur moi serait immédiatement et impitoyablement punie.

Ces paroles brèves et énergiques portèrent l'effroi dans l'esprit des seigneurs, qui s'imaginaient qu'ils allaient être sacrifiés à la colère du chef taborite. Déterminés, toutefois, à vendre leur vie le plus cher possible, et animés tous simultanément de la même résolution, ils s'élançèrent de leurs sièges, tirèrent leurs épées, et se disposèrent à se précipiter sur Zitzka, avec l'intention de se frayer ensuite un chemin par la force.

Mais, prompt comme la pensée, Henri de Brabant se jeta entre les seigneurs et le général taborite, en criant : — Arrière, imprudents ! Voulez-vous donc mériter un châtiement que ce généreux guerrier ne songerait pas à vous infliger ? Arrière, vous dis-je, car en venant ici il désire régler les affaires de votre pays amicalement, s'il est possible, et ce ne sera qu'après avoir épuisé tous les moyens de conciliation qu'il en appellera à son épée !

Les seigneurs reculèrent soudainement, comme s'ils eussent obéi à la voix de l'inspiration. Zitzka, qui était calme, au point qu'il n'avait même pas fait un mouvement, s'appuya sans cérémonie contre un pilier, et adressa au chevalier autrichien un salut de cordiale reconnaissance.

— Asseyez-vous, messeigneurs, dit enfin le chef taborite, et je vous expliquerai à quelles conditions vous pourrez sauver votre vie, ajouta-t-il en élevant la voix, que vous m'avez livrée par l'attaque dont je viens d'être l'objet de votre part, et contre laquelle m'a protégé le chevalier Henri de Brabant, qui vous a si généreusement conseillé d'écouter la raison.

(A continuer.)



**DISTRIBUTION DES PRIMES**

Nous expédierons par la poste de lundi (8 mars) des primes aux Messieurs dont les noms suivent :

- |                      |                      |
|----------------------|----------------------|
| Séminaire de Québec  | Dr. J. C. Taché      |
| Hopital Général 2    | Octave Thiboutote    |
| Révd C. F. Cazeau    | Révd L. N. Bernier 2 |
| Révd. J. Auclair     | Edmond Têtu          |
| Révd A. P. J. Legaré | Révd P. N. Thivierge |
| C Delagrave          | Benoit Caillonet     |
| G. W. Simard         | Révd J. C. Cloutier  |
| Ed. Glackemeyer      | Benj. Dionne         |
| L'Hon. Ls. Massue    | J. W. Miller         |
| Alex. LeMoine        | Théophile Aubut 2    |
| J. M. LeMoine        | Edonard Smith        |
| Etienne Hudon        | Révd J. L. Marceau 2 |
| Augustin Gaboury     | Gilbert Lindsay      |
| Dr Fra. Roy          | Onésime Gagnon       |
| Vital Têtu           | Révd G. S. Marceau   |
| H. G. Joly 10        | Hilaire Fortin       |
| Geo. LaRue           | Antoine Bernier      |
| Jos. Lachance 2      | Elie Dionne          |
| F. E. Juneau 4       | J. Clovis Bélanger   |
| George Audet         | Pierre Bérubé        |
| J. O. Matte          | Louis Roy            |
| Dr J. E. Landry      | Fabien Bélanger      |
| J. C. Paquet         | Révd A. Chouinard    |
| Ed. Rémillant 2      | Edonard Belzile      |
| J. Belleau           | Nazaire Têtu         |
| Dme P. O. Dupuis     | Dr Chs. T. Dubé      |
| Edmond Giroux        | Thomas Pelletier     |
| Didier Dionne        | Philippe Renouf      |
| Chs. Beaupré 2       | George Aubut         |
| Victor Gareau 2      | S. G. Mgr Langevin 2 |
| Capt. Ant. Bossé     | Révd Ed. Langevin 2  |
| Es. Labissonnière 2  | A. E. Gauvreau       |
| Hector Marchildrn 2  | Dr. Duquet           |
| Geo. Labissonnière 2 | J. B. Martin         |
| Alexandre Beaudoin   | Etienne Grondin      |
| Chs. Lafrenière      | Désiré Bégin         |
| Joseph Marchildon    | Joseph Hudon         |
| L'Hon. C. Cormier    | Fortunat Rouleau     |
| Hubert Matte         | Germain St.-Pierre   |
| Louis Verville       | Octave Sylvain       |
| Révd A. J. Martineau | Révd P. Audet        |
| Isidore Hurteau      | Narcisse Richard     |
| Felix Delâge         | Xavier Lebel         |
| Alexis Delâge        | Louis à Bérubé       |
| Révd M. Piette       | Révd A. Ladrrière 2  |
| Joseph Morrier       | Pierre Poitras       |
| Basile Daigneau      | Révd F. Gauvreau 2   |
| Joseph Goyette       | Révd P. Lefebvre     |
| Révd Geo. Belcourt   | Prosper Paradis 2    |
| Institut de Rustico  | Révd Ant. Gosselin 2 |
| Jérôme Doiron        | Ant. Poiriers        |
| Isidore Buote        | Révd H. McGuireck    |
| Onésime Gaudet       | Révd F. X. Guay      |
| Philippe Gaudet      | Joseph Gagnon        |
| Révd Jos. Pelletier  | Révd R. Boily        |
| Pierre Daigle        | Thomas Desbiens      |
| Urbain Johnson       | John E. Barry        |
| Moïse Bariault       | Louis Boucher        |
| Révd M. Paquet       | Révd Bouillianne     |
| Révd Ls. Gagnon      | Louis Boissonnault   |
| Jean Louis Boudreau  | Ch. F. Roy           |
| Michel Chenard       | Révd R. Bilodeau 2   |
| Octave Haché         | Révd O. Perron       |
| John Ls. Légère      | Gustavo Dumas 2      |
| Romain Légère        | Amos A. Bourgeois    |
| Narcisse Terriau     | Révd F. X. Michaud   |
| Jean Ls. Godin       | Révd P. J. Saucier   |
| Jean Ls. Landry      | Pierre Boivin        |

- |                  |                   |
|------------------|-------------------|
| Barthélemi Bouré | Hubert Lépine     |
| Révd André Brien | Adolphe Grandbois |
| Honoré Lambert   | Narcisse Parré    |
| Prosper Allard   | Tiburce Bélanger  |

**AVOINE DE LA NORVEGE**

Nous distribuons également par la poste lundi (8 mars) de l'Avoine de Norvège aux Messieurs qui en ont fait la commande de 2 pintes et moins.

**PRIME**

Voir pour cette annonce l'avant dernier numéro.

| STATIONS                 | MALLE   |          |
|--------------------------|---------|----------|
|                          | Aller   | Retour   |
| Pointe-Lévi...           | 9-30 AM | 4-00 PM  |
| Hudlow .....             | 9-40    | 3-50     |
| Chaudière Junction       | 10-05   | 3-30     |
| S. Jean Chrysostome      | 10-20   | 3-10     |
| St. Henri .....          | 10-40   | 2-50     |
| St. Charles .....        | 11-10   | 2-16     |
| St. Michel .....         | 11-35   | 1-50     |
| St. Valier .....         | 11-48   | 1-35     |
| St. François .....       | 12-08   | 1-13     |
| St. Pierre .....         | 12-20   | 1-00     |
| St. Thomas .....         | 12-40   | 12-40    |
| Cap St. Ignace .....     | 1-20    | 12-13    |
| L'Anse à Giles .....     | 1-32    | 12-00    |
| L'Islet .....            | 1-50    | 11-45 AM |
| Trois Saumons .....      | 2-05    | 11-30    |
| St. Jean Port Joli ..... | 2-16    | 11-15    |
| Elgin Road .....         | 2-35    | 10-50    |
| St. Roch .....           | 2-47    | 10-37    |
| St. Anne .....           | 3-00    | 10-20    |
| Rivière-Ouelle .....     | 3-30    | 9-50     |
| St. Denis .....          | 3-50    | 9-25     |
| St. Paschal .....        | 4-08    | 9-05     |
| St. André .....          | 4-25    | 8-45     |
| St. Hélène .....         | 4-45    | 8-20     |
| St. Alexandre .....      | 5-15    | 8-05     |
| Lake Road .....          | 5-35    | 7-50     |
| River du Loup .....      | 5-55    | 7-25     |

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Manuel du bon jardinier, donnant les principes élémentaires du jardinage, l'organisation des plantes, les agents de la végétation, la préparation du sol, et les divers moyens de le féconder, la culture, la conservation et la classification de toutes les plantes potagères, industrielles, médicinales et d'agrément; celle des arbres fruitiers et d'ornement, avec un calendrier complet des travaux à exécuter dans chaque mois. Orné de plusieurs gravures. Prix, 2s. 6d.

**VIE DES SAINTS**

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix, \$1.50 le volume; la douzaine \$16.00

**LE LUXE ET LA**

**VANITÉ DES PARURES,**  
SPÉCIALEMENT DÉDIÉ AUX PERSONNES DE LA CAMPAGNE,

Par A. Mailloux, Ptre., G. V.

Prix : 36 sous.

TRAITÉ

**DE CALCUL MENTAL**

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

Ce petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il pressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,  
Imprimeur-Editeur

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la Gazette des Campagnes, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

F. H. PROULX.

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.  
ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

AUX

**ABONNES RETARDATAIRES**

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourraient le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.